

# FICHE DE POSTE



<b>INTITULE DU POSTE</b>	« <b>Suivi et gestion des mammifères introduits</b> »
<b>CATEGORIE</b>	NA
<b>STATUT</b>	VSC (loi du 10/03/2010) / Aucune limite d'âge pour candidater
<b>DIRECTION</b>	Direction de l'Environnement (DE)
<b>LOCALISATION</b>	<b>Iles Kerguelen</b> (2 postes) <b>Ile Saint-Paul et Amsterdam</b> (2 postes)
<b>DOMAINE(S) D'ACTIVITES</b>	Restauration écologique / Gestion espèces exotiques animales
<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE IMMEDIAT</b>	Chef de service / Chef de district
<b>ELEMENTS DE CONTEXTE</b>	<p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St Paul et Amsterdam, l'archipel de Crozet, l'archipel de Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses, est placé sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises. Au sein de la collectivité des TAAF, la Direction de l'Environnement (DE) est plus particulièrement chargée de la mise en œuvre de la politique environnementale sur l'ensemble des districts.</p> <p>Dans le cadre de la programmation du 11° FED PTOM région océan Indien, les TAAF, ordonnateur régional des PTOM dans l'océan Indien, vont se charger de la mise en œuvre d'un programme dans les Terres australes françaises (classées en réserve naturelle nationale depuis 2006) et les îles Eparses impliquant des partenariats régionaux (Mayotte, Seychelles). Ce programme intitulé « Restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien » (RECI), vise à atteindre 3 résultats, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le renforcement des réseaux régionaux de surveillance et d'observation des écosystèmes ;</li> <li>▪ la réalisation de projets collaboratifs et démonstratifs de restauration des écosystèmes ;</li> <li>▪ le renforcement de la lutte contre les activités illégales et limitation des impacts sur les écosystèmes.</li> </ul> <p>Il sera mis en œuvre autour d'un sujet d'intérêt commun aux partenaires : la restauration écologique des écosystèmes insulaires menacés et en particulier la lutte contre l'impact des espèces exotiques envahissantes. La connaissance et le suivi écologique associé aux activités de restauration des écosystèmes satisfait à l'exigence du premier résultat ; la mise en œuvre de programmes d'éradications de populations de mammifères exotiques envahissants à celle du second résultat et ; la mise en place de stratégies de biosécurité à celle du troisième résultat. Par-delà le renforcement de la coopération régionale autour de problématiques environnementales communes, le projet RECI va avoir un impact majeur sur la capacité de la région de l'océan Indien à disposer d'une capacité d'intervention, unique en son genre, pour la restauration des milieux insulaires impactés par les espèces exotiques envahissantes.</p> <p>Dans ce contexte, le volontaire de service civique affecté dans la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ mène des suivis de populations d'espèces animales introduites ;</li> <li>▪ évalue l'impact de ces espèces introduites sur l'écosystème ;</li> <li>▪ met en œuvre des protocoles d'étude de faisabilité de régulation à large échelle de ces populations</li> </ul> <p>Ce poste est placé sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur, ainsi que sous la responsabilité du directeur de la réserve naturelle, du chef de service de la réserve naturelle et du coordinateur du programme RECI. Sur le terrain, il est placé sous l'autorité du chef de district, représentant du préfet, et est encadré par un référent technique du programme RECI affecté au siège.</p>
<b>MISSION(S) ET ACTIVITES</b>	<p><b><u>DESCRIPTION DES MISSIONS :</u></b></p> <p><u>Préparation de la mission de terrain (2 semaines avant le départ, à La Réunion) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation sur les TAAF et la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises ;</li> <li>▪ Formation sur les espèces animales introduites et sur la mise en œuvre des protocoles ;</li> <li>▪ Travail en autonomie : prise connaissance des documents et bibliographie</li> </ul>

	<p><u>Mission de terrain</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Monitoring environnemental (volet « écologique » d'études de faisabilité d'opérations de contrôle et d'éradication de populations de mammifères introduits) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes de dynamique des populations (CMR, prélèvements biologiques, etc.)</li> <li>- Etudes d'impacts écologiques</li> <li>- Traitement des données / rapportage</li> </ul> </li> <li>▪ Restauration écologique <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tests expérimentaux de méthodes de contrôle ou d'éradication des populations de mammifères introduits (volet « opérationnel » d'études de faisabilité)</li> <li>- Analyse des risques pour les espèces non-cibles</li> <li>- <b>A Kerguelen</b>, mise en œuvre du protocole de contrôle des populations de chats harets</li> <li>- Mise en œuvre d'opérations d'éradication de populations de rongeurs introduits</li> <li>- Mise en œuvre de procédures de biosécurité</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Mission transversale – Réserve naturelle</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encadrer des sorties hors base des personnes de passage sur l'île et tout particulièrement des touristes lors de la présence du Marion Dufresne</li> <li>▪ Sensibiliser à l'environnement l'ensemble des personnes présentes sur l'île. Des phases de présence sur base sont dédiées à la sensibilisation à l'environnement du personnel en place (militaires, contractuels techniques, scientifiques, etc.)</li> <li>▪ Accompagner le chef de district dans les projets liés à l'environnement, et plus particulièrement les actions du plan de gestion de la réserve naturelle</li> <li>▪ Evaluer et rendre compte des problématiques environnementales constatées sur la Réserve naturelle</li> <li>▪ Participer aux tâches collectives de la base</li> <li>▪ Participer à la dépollution des sites</li> <li>▪ Soutien aux actions réalisées dans le cadre des autres thématiques de la Réserve naturelle</li> </ul>
<b>PERSONNEL A ENCADRER</b>	NA
<b>SPECIFICITES / CONTRAINTES</b>	1 010 euros nets/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au volontariat de service civique dans les TAAF. Poste nourri et logé)
<b>COMPETENCES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Détenition du permis de chasser exigé (pour le poste de Kerguelen)</li> <li>▪ Connaissance et expérience de manipulation des armes à feu</li> <li>▪ Connaissance des problématiques liées aux espèces animales introduites</li> <li>▪ Expérience dans la mise en œuvre de protocoles d'étude de mammifères terrestres</li> <li>▪ Expérience de travail en espace naturel protégé serait un atout</li> <li>▪ Très bonne condition physique</li> <li>▪ Maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, SIG)</li> <li>▪ Bonnes compétences rédactionnelles et relationnelles</li> <li>▪ Sérieux, dynamisme et rigueur</li> <li>▪ Bon relationnel au sein d'un groupe, aptitude à travailler en équipe et en autonomie</li> </ul>
<b>DUREE DE LA OU DES MISSIONS</b>	14 mois de novembre 2020 à décembre 2021
<b>REDACTEUR DE LA FICHE (DATE)</b>	DE (12/02/2020)
<b>FICHE VALIDEE LE</b>	20/02/2020

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Mme la Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines aux adresses suivantes : [srh@taaf.fr](mailto:srh@taaf.fr) et [recrutement.environnement@taaf.re](mailto:recrutement.environnement@taaf.re) en mentionnant impérativement en objet du message : **VSC\_MAMINTRO\_14 MOIS\_RN TAF, nom, prénom**

**Date limite de candidature : 31/03/2020**